



SMLH - Compte-rendu annuel d'activités 2023

Argumentaire d'introduction

Le modèle de compte-rendu annuel d'activité des sections a évolué dès 2020 avec la mise en service d'une version électronique (du type sondage en ligne) qui doit permettre de faciliter à terme la tâche de chacun ainsi que l'analyse des résultats remontant du terrain.

Cette année encore, nous avons réduit le nombre des questions qui vous sont posées, à la demande de la majorité d'entre vous, tout en conservant notre capacité de rendre compte de l'activité globale de nos bénévoles ce qui est pour la SMLH, association reconnue d'utilité publique, une obligation légale.

Vous êtes aujourd'hui près de 80 % à utiliser ce modèle en ligne et nous espérons que la totalité des présidents de section l'exploiteront cette année.

Les données que vous renseignez via notre site internet sont automatiquement sauvegardées, même si vous quittez le sondage avant de l'avoir terminé. **Vous retrouvez donc vos données à chaque connexion sur le lien d'accès au sondage qui vous est transmis dans le mail.**

Les grandes rubriques à renseigner sont celles de notre projet associatif :

1 - Entraide (c'est à dire les actions au bénéfice des sociétaires et de leurs proches) ;

2 - Solidarité (au bénéfice de nos concitoyens non sociétaires) ;

3 - Rayonnement de l'Ordre et de la SMLH ;

4 - La "Légion d'honneur au cœur de la Nation" (renforcement de la cohésion nationale) et ses 4 piliers que sont :

- **le soutien à l'apprentissage** et à la formation professionnelle ;
- **le soutien aux jeunes méritants** (jeunes qui affichent la volonté d'avancer dans la vie et de s'insérer dans notre Société : Service civique, SNU, bourses diverses, prix des jeunes méritants dans les établissements ou autres, mentorat, tutorat, soutien à de jeunes sportifs, etc.);
- **les interventions dans les écoles et établissements** scolaires pour échanger sur nos valeurs, la mémoire, la citoyenneté, etc ;
- **le soutien des candidats à la naturalisation.**

5 - Organisation - Administration

Pour chacune de ces grandes rubriques, les mêmes informations sont systématiquement recherchées, à savoir et à quelques exceptions près :

- le nombre d'actions menées ;
- le nombre de personnes bénéficiaires de l'action ;
- le nombre d'heures de bénévolat consacrées.

L'équipe du siège est pleinement consciente de l'investissement que vous consacrez à l'élaboration de ce compte-rendu

qui reste incontournable, ainsi que de l'organisation à mettre en place localement pour faire notamment remonter l'information des comités vers la section.

Je vous invite à vous référer au mémo qui vous a été transmis récemment et vous explique en détail les principes de remplissage du questionnaire et qui sont à nouveau présentés tout au long de ce questionnaire.

Pour tout renseignement, n'hésitez jamais à contacter sans délai notre équipe :

Patricia Bauvais - patricia.bauvais@smlh.fr

Jean-Marie Lucas (délégué général) - jeanmarie.lucas@smlh.fr

Nous vous souhaitons d'excellente fêtes de fin d'année

Jean-Marie Lucas

Délégué général

Question n°1

Quelle est votre section ?

Gironde

RUBRIQUE 1

ENTRAIDE

L'ENTRAIDE est un des buts originels et fondamentaux de la SMLH. Elle permet notamment de soutenir les décorés les plus "fragiles" ainsi que leurs proches afin qu'ils conservent leur dignité et puissent continuer à agir et rayonner individuellement à leur modeste niveau. La responsabilité prioritaire des présidents de section mais **surtout des présidents de comité** (car au contact direct des sociétaires) est alors de faire de leur mieux pour détecter et gérer les situations de fragilité et de détresse tant matérielles que morales.

Le Prix de « L'Honneur en action® - HEA », créé par la SMLH en 2010, contribue aussi à la mission d'ENTRAIDE. Il peut apporter un soutien matériel, humain ou financier à des sociétaires porteurs de projets au service d'autrui, dans le cadre des « causes nationales » développées ci-dessous mais aussi dans des domaines très divers comme notamment le handicap, l'aide aux orphelins, le soutien à la réinsertion professionnelle ou l'accompagnement de personnes en situation de précarité.

Cette rubrique ne concerne que les actions d'entraide, c'est à dire destinées aux **soutiens des sociétaires et de leurs proches**.

Il s'agit alors de comptabiliser essentiellement :

- le **nombre d'actions** conduites (préparation de dossier, visite à un sociétaire, organisation ou participation à des obsèques, soutien d'une veuve, etc.), une action étant entendue dans la globalité ;
- le **nombre d'heures** de sociétaire consacrées à cette noble mission ;
- le **nombre de bénéficiaires**.

ATTENTION

Les actions de soutien aux autres personnes (extérieures à la SMLH) relèvent de la mission dite de SOLIDARITE qui fait l'objet des rubriques qui suivent et qui requiert les mêmes informations.

Question n°2

ENTRAIDE - Nombre d'actions d'entraide menées

Visites aux sociétaires (Domicile, EHPAD, hôpital, etc.), actions destinées à faciliter les déplacements des sociétaires handicapés, à mobilité réduite ou isolés ou toute autre action destinée à combattre la détresse et l'isolement de nos sociétaires et de leurs proches. Attention : les sorties dites de cohésion ou autres déplacements et voyages ne sont comptabilisés que s'ils répondent à une véritable action d'entraide.	15
Participation aux obsèques de sociétaires	04
Autres actions d'entraide au profit des sociétaires (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°3

ENTRAIDE - Nombre de bénéficiaires

Visites aux sociétaires (Domicile, EHPAD, hôpital, etc.), actions destinées à faciliter les déplacements des sociétaires handicapés, à mobilité réduite ou isolés ou toute autre action destinée à combattre la détresse et l'isolement de nos sociétaires et de leurs proches. Attention : les sorties dites de cohésion ou autres déplacements et voyages ne sont comptabilisés que s'ils répondent à une véritable action d'entraide.	15
Participation aux obsèques de sociétaires	05
Autres actions au profit des sociétaires (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°4

ENTRAIDE - Nombre total d'heures consacrées

Cette information, bien que parfois délicate à produire, n'en reste pas moins fondamentale car elle permet de quantifier et de faire prendre conscience de l'investissement significatif des bénévoles.

La SMLH doit la transmettre aux autorités publiques, mais aussi à ses partenaires (mécènes, sponsors, etc.) et au grand public.

Depuis 2020, le nombre d'heures de bénévolat est "valorisé" comptablement dans le rapport financier de la SMLH.

Cette valorisation n'est construite que sur vos seuls comptes-rendus d'activité.

Visites aux sociétaires (Domicile, EHPAD, hôpital, etc.), actions destinées à faciliter les déplacements des sociétaires handicapés, à mobilité réduite ou isolés ou toute autre action destinée à combattre la détresse et l'isolement de nos sociétaires et de leurs proches. Attention : les sorties dites de cohésion ou autres déplacements et voyages ne sont comptabilisés que s'ils répondent à une véritable action d'entraide.	15
Participation aux obsèques de sociétaires	10
Autres actions au profit des sociétaires (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	

Question n°5

ENTRAIDE - Commentaires libres

Tout autre commentaire ou référence à d'autres actions menées

Aucun membre du comité n'a en 2023 demandé une action d'entraide particulière

RUBRIQUE 2

SOLIDARITE

LES ACTIONS DITES DE SOLIDARITE sont destinées au soutien et l'accompagnement des **personnes extérieures à la SMLH**.

Le Prix de « L'Honneur en action® - HEA », créé par la SMLH en 2010, contribue aussi à la mission de SOLIDARITE, tout comme à celle de la mission d'entraide. Il apporte un soutien matériel, humain ou financier à des citoyens ou, ponctuellement, à nos camarades étrangers dans des domaines très divers comme notamment le handicap, l'aide aux orphelins, le soutien à la réinsertion professionnelle, l'accompagnement de personnes en situation de précarité, etc.

Cette rubrique ne prend pas en compte les actions qui relèvent des 4 causes nationales de la rubrique "La LH au cœur de la Nation - Renforcement de la cohésion nationale" et essentiellement tournées vers la jeunesse (Valorisation de l'apprentissage - Jeunes méritants - Interventions dans les écoles - Soutien des candidats à la naturalisation).

Ces actions relèvent d'une des rubriques qui suivent.

Question n°6

SOLIDARITÉ - Nombre d'actions de solidarité menées

0

Question n°7

SOLIDARITÉ - Nombre de bénéficiaires

Soutien bénévole au profit de personnes extérieures à la SMLH autres que celui recensé dans la rubrique "Renforcement de la cohésion nationale"

0

Cette information, bien que parfois délicate à produire, n'en reste pas moins fondamentale car elle permet de quantifier et de faire prendre conscience de l'investissement significatif des bénévoles. La SMLH doit la transmettre depuis 2020 aux autorités publiques, mais aussi à ses partenaires (mécènes, sponsors, etc.) et au grand public.

Question n°8

SOLIDARITÉ - Nombre total d'heures consacrées

Soutien bénévole au profit de personnes extérieures à la SMLH autres que celui recensé dans la rubrique "Renforcement de la cohésion nationale"

0

Tout commentaire et référence à d'autres actions menées

Question n°9

SOLIDARITÉ - Commentaires libres

Sans objet

RUBRIQUE 3

RAYONNEMENT DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE LA SMLH

Présentée par le grand chancelier comme le « bras armé » de la grande chancellerie, la SMLH contribue fortement à assurer la présence et la visibilité de la Légion d'honneur aux yeux de nos concitoyens. Relais essentiel sur tout le territoire national et à l'étranger, elle participe notamment avec son drapeau aux cérémonies patriotiques et commémoratives, aux remises d'insignes et autres manifestations.

De nombreuses sections, ainsi que le siège, organisent régulièrement des événements à fort impact (galas, concerts, colloques, conférences, publications, etc.) qui rehaussent la visibilité, le rayonnement et le prestige de l'Ordre.

Une même action peut bien entendu relever du rayonnement ou d'une autre rubrique. **Vous ne pouvez cependant pas la comptabiliser deux fois** pour des raisons évidentes de sincérité de la valorisation des heures de bénévolat recensées.

Ainsi, une remise du prix de l'apprentissage, bien que faisant indirectement rayonner la SMLH et l'Ordre, doit être comptabilisé dans la rubrique « valorisation de l'apprentissage » dans la rubrique 4.

Question n°10

RAYONNEMENT - Nombre d'actions menées

Participation à des cérémonies de remise de décoration de la LH	01
Cérémonies patriotiques	08
Manifestations citoyennes	01
Galas régionaux	00
Visites aux autorités destinées à promouvoir la SMLH et l'ordre de la LH	00
Conférences, colloques, etc.	01
Autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	/

Question n°11

RAYONNEMENT - Public extérieur SMLH touché (Nombre de personnes estimé : spectateurs, invités, etc.)

Participation à des cérémonies de remise de décoration de la Légion d'honneur	100
Cérémonies patriotiques	400
Manifestations citoyennes	30
Galas régionaux	00
Visites aux autorités destinées à promouvoir la SMLH et l'ordre de la LH	00
Conférences, colloques, etc.	12
Autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	00

Question n°12

RAYONNEMENT - Nombre total d'heures consacrées

Cette information, bien que parfois délicate à produire, n'en reste pas moins fondamentale car elle démontre l'investissement significatif des bénévoles.

La SMLH doit la transmettre aux autorités publiques, mais aussi à ses partenaires (mécènes, sponsors, etc.) et au grand public.

Participation à des cérémonies de remise de décoration de la Légion d'honneur	02
Cérémonies patriotiques	16
Manifestations citoyennes	02
Galas régionaux	00
Visites aux autorités destinées à promouvoir la SMLH et l'ordre de la LH	00
Conférences, colloques, etc.	06
Autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	00

Question n°13

RAYONNEMENT - Commentaires libres

Pas de commentaire

RUBRIQUE 4

RENFORCEMENT DE LA COHESION NATIONALE : LA LEGION D'HONNEUR AU COEUR DE LA NATION

Sous cette bannière, la SMLH a pour ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, en particulier **sous l'angle intergénérationnel** et dans une approche civique, solidaire et ouverte sur la société, telle que nous la connaissons aujourd'hui mais aussi en anticipant sur son évolution future et le risque probable d'affaiblissement du lien social.

Cette ambition porte tout naturellement la SMLH à s'investir, parmi d'autres acteurs, **au profit de la jeunesse de notre pays et à s'intéresser à l'éducation des futurs citoyens.**

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites par les sections, la SMLH propose d'ériger en « **causes nationales de la SMLH** » quatre activités prioritaires dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à donner corps à l'ambition de placer « La Légion d'honneur au cœur de la Nation ».

Ces quatre causes nationales sont :

- le soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle.
- le soutien aux jeunes méritants (Domaine très vaste : jeunes qui affichent la volonté d'avancer dans la vie et de s'insérer dans notre Société : Service civique, SNU, bourses diverses, prix des jeunes méritants dans les établissements ou autres,) ;
- les interventions dans les écoles et établissements scolaires pour échanger sur nos valeurs, la mémoire, la citoyenneté, etc ;
- le soutien des candidats à la naturalisation.

Question n°14

LH AU COEUR DE LA NATION - Nombre d'actions menées

Interventions dans les établissements scolaires (éducation citoyenne, promotion des valeurs républicaines, mémoire, autres)	00
Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle	00
Soutien des jeunes méritants : service civique	00
Soutien des jeunes méritants : service national universel (SNU)	00
Soutien des jeunes méritants : prix divers (hors apprentissage) dans les écoles ou autres établissements	00
Soutien des jeunes méritants : autres actions (bourses, accompagnement divers - soutien scolaire, préparation examens, etc.)	00
Soutien des jeunes méritants : accompagnements de filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble	00
Soutien des jeunes méritants : autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	00

Soutien des candidats à la naturalisation	00
---	----

Question n°15

LH AU COEUR DE LA NATION - Nombre de jeunes bénéficiaires (apprentis, collégiens, lycéens, étudiants, etc.)

Interventions dans les établissements scolaires (éducation citoyenne, promotion des valeurs républicaines, mémoire, autres)	00
Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle	00
Soutien des jeunes méritants : service civique	00
Soutien des jeunes méritants: service national universel (SNU)	00
Soutien des jeunes méritants: prix divers (hors apprentissage) dans les écoles ou autres établissements	00
Soutien des jeunes méritants: autres actions (bourses, accompagnement divers - soutien scolaire, préparation examens, etc.)	00
Soutien des jeunes méritants: accompagnements de filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble	00
Soutien des jeunes méritants : autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	00
Soutien des candidats à la naturalisation	00

Question n°16

LH AU COEUR DE LA NATION - Nombre d'heures consacrées

Interventions dans les établissements scolaires (éducation citoyenne, promotion des valeurs républicaines, mémoire, autres)	00
Soutien à la valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle	00
Soutien des jeunes méritants: service civique	00
Soutien des jeunes méritants: service national universel (SNU)	00
Soutien des jeunes méritants: prix divers (hors apprentissage) dans les écoles ou autres établissements.	00
Soutien des jeunes méritants : autres actions (bourses, accompagnement divers - soutien scolaire, préparation examens, etc.)	00
Soutien des jeunes méritants: accompagnements de filleuls de la Fondation Un Avenir Ensemble	00
Soutien des jeunes méritants : autres actions (à préciser dans rubrique commentaires qui suit)	00
Soutien des candidats à la naturalisation	00

Question n°17

LH AU COEUR DE LA NATION - Commentaires libres

Le comité les portes du Médoc ademandé au mairies de Sait-Aubin de m2doc et de Saint-Médard en Jalles les possibilités d'intervenir dans les écoles primaires. Saint-Aubin y a répondu favorablement. Des actions concrètes devraient être réalisées en 2024.

RUBRIQUE 5

ORGANISATION - ADMINISTRATION

Vous êtes ici invités à recenser l'investissement consacré à toutes les tâches destinées à la préparation et l'organisation de vos actions de terrain.

Il est important d'essayer de différencier les tâches administratives/comptables pures et celles liées à l'action de terrain proprement dite.

Question n°18

ORGANISATION - ADMINISTRATION - Nombre d'actions menées

Tâches administratives (constitution de dossiers d'entraide/solidarité, assurance, comptes, fiscalité, secrétariat, etc).	12
Actions liées au recrutement (prospects, amis, etc.)	10
Communication, rayonnement.	30

Question n°19

ORGANISATION - ADMINISTRATION - Nombre de sociétaires impliqués

Tâches administratives (constitution de dossiers d'entraide/solidarité, assurance, comptes, fiscalité, secrétariat, etc).	12
Actions liées au recrutement (prospects, amis, etc.)	10
Communication, rayonnement.	30

Question n°20

ORGANISATION - ADMINISTRATION - Nombre d'heures consacrées

Tâches administratives (constitution de dossiers d'entraide/solidarité, assurance, comptes, fiscalité, secrétariat, etc).	20
Actions liées au recrutement (prospects, amis, etc.)	10
Communication, rayonnement.	100

Question n°21

ORGANISATION - ADMINISTRATION - Commentaires libres

Prise en main du logiciel SMLH de la société Netanswer bien documentée

Argumentaire de fin Pas de commentaire particulier

Patricia Bauvais, en charge des comptes-rendu et l'équipe du siège vous remercie pour votre soutien et votre participation active !

Jean-Marie Lucas
Délégué général